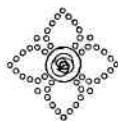




Ville de Thuin



1946



Procession Saint-Roch



Dimanche 19 & Lundi 20 Mai

GRANDE

MARCHE MILITAIRE

organisée par l'Administration Communale

avec le concours du Comité Saint-Roch

1946

ORDRE DU CORTÈGE

- | | |
|---|-------|
| 1. Gendarmerie | Thuin |
| 2. Sapeurs & Grenadiers | Thuin |
| 3. Zouaves Français | Thuin |
| 4. Harmonie Royale | Thuin |
| 5. Pompiers des Waibes | Thuin |
| 6. Pompiers Ville - Haute | Thuin |
| 7. Les Matelots | Jumet |
| 8. Les Coloniaux | Jumet |
| 9. Les Mousquetaires | Thuin |
| 10. Les Lanciers | Jumet |
| 11. Les Scouts | Thuin |
| 12. Garde Thudinienne | Thuin |
| 13. Fanfares Thudiniennes | Thuin |
| 14. Chasseurs Pompiers Ville-Basse | Thuin |
| 15. Zouaves Pontificaux (Garde d'Honneur St-Roch) | Thuin |
| 16. Saint - Roch | |
| 17. Le Clergé | |
| 18. Administration Communale | |
| 19. Police & Commission | |

ORDRE DE MARCHÉ

Dimanche 19 Mai

A 10 heures, Place de la Ville-Basse, réception des sociétés étrangères.

A 1 heure, au Chant des Oiseaux, Réunion des Sociétés participantes pour la formation du cortège qui se mettra en marche à 1 heure 1/2 très précise.

ITINÉRAIRE : Chant des Oiseaux, rue de Stoupré, rue de la Celle, Drèves des Alliés, rue de Charleroi, Grand'Rue, Grand'Place, Nouvelle Rampe, Moustier, Eglise de la Ville-Basse, rue St-Nicaise, rue du Pont, Gare du Nord, Waibes, Place (arrêt de 45 minutes), Waibes, Gare du Nord, rue des Ecoles, rue Longue, rue du Pont, rue t'Serstevens, Moustier, rue du Curé, route de Ragnies, Piraille, Maladrie (arrêt de 45 minutes), Maladrie, Maroëlles, Béni-Chêne, Couture, Gare de l'Ouest, Chapelle St-Roch, Gare de l'Ouest, Moustier, rue t'Serstevens. **Dislocation.**

La remise des primes aux Sociétés étrangères aura lieu à l'issue du Cortège.

Lundi 20 Mai, à 10 heures,

Grande Messe Militaire en Musique

A l'issue de la Messe, formation du Cortège qui se rendra à la Chapelle St-Roch, Piraille, rue du Curé, Moustier, Nouvelle Rampe, rue d'En-Bas, Grand'Rue, Crépion, Grand'Rue, Grand'Place. **Dislocation.**

N. B. - Il sera tenu note, pour la répartition des primes, de la tenue et de la bonne marche pendant toute la durée de la procession. Il ne sera pas accordé de prime aux sociétés n'ayant pas effectué tout le parcours.

“ La Marche Militaire, Procession Saint-Roch, est l'une des plus anciennes du Pays de l'Entre-Sambre-et-Meuse : elle fut fondée après le siège de Thuin de 1654 et dura jusqu'au XVIII^e siècle. Elle fut réorganisée en 1866 après l'épidémie de choléra qui ravagea la ville „.



COMITÉ ORGANISATEUR :

Les Présidents d'Honneur :

Baron P. Gendebien-Pirmez. M^{me} Veuve Omer Bernard. M. V. Hennuy.

Le Secrétaire,

J. Hennuy.

Le Président,

Art. Bastin.

Le Trésorier,

I. Bohain.

Les Commissaires :

**Bastin Alb., Bohain A., Bohain V., Corbugy G., Gérard M., Hennuy P.,
Jéhu M., Leclercq J., Lenom J., Piraux F.**